

La Tribune juive (1923)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La Tribune juive (1923), 1935/05/31.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

le Talmud complet, Michnayoth, Choulchan Arouck, Tenach, Midrache Rabba, etc...), tous absolument neufs.

Cette installation pleine de sollicitude pour nos coreligionnaires constitue un événement. Il est à souhaiter que les israélites utilisent ces facilités au cours de leurs

voyages, pour répondre à la bonne volonté de la Compagnie Générale Transatlantique.

L'inauguration a eu lieu le 29 mai pour le culte israélite et elle a été présidée par M. le grand rabbin de France.

J. J.

Les expériences de rabbi Hirsch

Ayant eu l'occasion de feuilleter divers volumes consacrés à la vie messine au XIX^e siècle, mon attention se trouva subitement dirigée vers un chapitre intitulé : « Les expériences de rabbi Hirsch ». A première vue, je me posai différentes questions. Qui est ce rabbi Hirsch dont je n'ai jamais entendu parler et quelles sont ses expériences ?

Ce rabbi Hirsch était un israélite polonais, de vrai nom rabbi Hirsch Dönenmark. A son passage à Metz que je vais relater, il était âgé de 34 ans, de taille moyenne, bien prise, de démarche assurée, les cheveux noirs, les traits réguliers, de constitution robuste. Ce personnage est cependant d'une extrême sensibilité nerveuse. Durant ses expériences, le moindre bruit agit désagréablement sur lui et c'est pourquoi il ne les exécutera que dans une pièce ne donnant pas sur la rue, dans un silence profond avec une formelle recommandation de ne lui poser aucune question sur des matières religieuses. Fait curieux : il ferme les yeux quand il lit. C'est à douze ans, disait-il, qu'il avait découvert ses facultés. Il ne se baignait que dans de l'eau très chaude sans aucun mélange d'eau froide.

Monsieur Hirsch était arrivé à Metz au mois d'août 1841, muni de certificats qui lui avaient été délivrés par le pape, le prince Metternich et les premiers professeurs des universités d'Allemagne. Sa bonne réputation se consolida à Metz. Sa première expérience eut lieu le 2 août, en présence de M. le grand rabbin et de plusieurs hébreuants ; la seconde au grand séminaire catholique, dont la plupart des professeurs savaient l'allemand et l'hébreu ; la troisième dans une maison particulière où se trouvaient plusieurs personnes notables.

Pour ses expériences rabbi Hirsch se servait du Talmud. Pour les jeunes gens qui ne savent pas ce que c'est, il suffit pour comprendre ces expériences que ce livre se compose de 36 volumes in-folio. Le texte est accompagné, à droite et à gauche, de chaque page, de deux commentaires différents qui, lorsqu'ils sont très amples, envahissent presque toute la page, et réduisent quelquefois le texte à deux ou trois lignes. A côté des commentaires se trouvent quelquefois des notes qu'on nomme la concordance. Il résulte de là une disposition typographique dont l'aspect varie à chaque page ; le Talmud est paginé.

Les expériences suivantes furent exécutées sans la moindre hésitation :

I. Lorsque le livre se trouvait retourné, rabbi Hirsch l'indiquait aussitôt, bien que ce livre ne portât aucun signe extérieur pouvant faire soupçonner qu'il n'était pas dans son vrai sens.

II. M. Hirsch priait une personne d'introduire son doigt ou une épingle dans la tranche de devant d'un livre fermé et posé sur son plat, et dont on tournait le dos de son côté. Il lisait le mot sur lequel posait le doigt, ou annonçait lorsqu'il portait sur une partie blanche de la page. Parmi

les expériences se présente la suivante très remarquable : M. Hirsch dit que le doigt portait sur deux mots effacés à la plume, ce qui se trouvait confirmé.

III. Il demandait que plusieurs personnes désignent chacune le chiffre d'une page et le quantième d'une ligne, à partir du haut ou du bas de la page, soit du texte ou du commentaire, et il lisait successivement les lignes désignées, le livre restant fermé.

Prié de lire la 17^e ligne du texte de la 34^e page d'un traité du Talmud, il répondait que le texte n'avait que deux lignes et un mot.

On lui demandait de lire la 19^e ligne de la page 356, il fait observer que le volume n'avait que 342 pages et ajoutait que la dernière page n'avait que quinze lignes.

On le pria de lire telle ligne de la page 38 ; on ne trouvait pas à cette page ce qu'il venait de lire ; il faisait remarquer qu'il y avait une faute d'impression dans la pagination et qu'il fallait lire à la page suivante.

IV. M. Hirsch demandait que l'on fit une oreille à un feuillet d'un volume que l'on refermait aussitôt. Il lisait le mot qui correspondait à la pointe de l'oreille ainsi que les mots qu'elle recouvrait ; il indiquait aussi le numéro de la page. On répétait la même expérience, mais d'une manière plus compliquée, en faisant une oreille à plusieurs feuillets réunis. M. Hirsch lisait le mot qui à chaque page correspondait au coin de l'oreille.

V. M. Hirsch pria quelqu'un de poser un doigt sur la couverture du volume fermé ; il invitait ensuite plusieurs personnes à désigner chacun une page quelconque ; il lisait le mot qui correspondait pour chaque page au doigt placé sur la couverture.

VI. A une page désignée, M. Hirsch indiquait avec son doigt par dessus la couverture de l'un des volumes du Talmud la disposition typographique qui, comme je l'ai dit, varie à chaque page.

VII. On ouvrait le volume au hasard et on y enfonçait perpendiculairement une épingle. On pria M. Hirsch de lire aux pages 58, 71, les mots traversés par l'épingle ; il répondait que l'épingle ne traversait aucun mot. Quelquefois après avoir lu une ligne désignée dans le texte du Talmud, M. Hirsch continuait avec une extrême volubilité la lecture de la page entière, en y intercalant les commentaires relatifs à tous les mots auxquels ils se rapportaient.

A la séance du séminaire, quand on lui citait un verset il répétait tous les versets suivants : il attribuait lui-même ce dernier fait à la mémoire.

VIII. La traduction hébraïque du Nouveau Testament ayant été présenté à M. Hirsch, après avoir lu un mot, il se taisait. Il ouvrait ensuite le livre en le tenant verticalement sur le dos tourné de son côté et lisait les mots sur lesquels posait un de ses doigts. Il lisait également les mots touchés par une autre personne.

IX. M. Gerson Lévy, savant messin très estimé, possédait un manuscrit hébraïque écrit en caractères cursifs que n'employaient point les juifs polonais, mais dont certains passages sont écrits en caractères imitant ceux de l'impression. Lorsque le doigt (ou l'épingle), enfoncé dans la tranche de ce manuscrit, portait sur l'écriture cursive que M. Hirsch ne savait pas lire, il indiquait la place où il fallait mettre le doigt pour qu'il rencontraît les mots écrits en caractères typographiques.

M. Hirsch a opéré sur d'autres ouvrages hébreux que possédait M. Gerson et qui lui étaient inconnus. A la séance

Golodecki
Restaurant (Früher Berlin)

C ش ر
Sous surveillance du consistoire

PRIX FIXE: 10 Frs.

PARIS
6, Rue de la Victoire
Coin rue Lafayette
Téléphone Trud. 33-92

du séminaire, M. Hirsch avait également fait l'épreuve de sa faculté de lire des livres dont il ignorait l'existence.

Avant de faire ses expériences, M. Hirsch touchait la couverture du volume et quelques-unes de ses pages.

Il est à supposer que rabbi Hirsch avait besoin d'établir une sorte de rapport avec le livre ou la personne qui le touchait.

M. Hirsch était doué d'une mémoire prodigieuse. Devant l'empereur Nicolas Ier, il répéta après l'avoir lue une fois la liste de tous les officiers de l'armée, puis la redit en commençant par la fin.

A Rome, le pape fit venir de la bibliothèque du Vatican un manuscrit hébreu en lettres d'or et demanda à M.

Hirsch de lire telle ligne à telle page ; celui-ci répondit fort justement qu'il n'y avait qu'une seule ligne dans la page indiquée.

M. Hirsch prétendait que ses facultés étaient un don du ciel ; il s'intitulait «l'homme du miracle» (der Wundermann). D'après lui ses expériences se composaient de faits naturels et de faits surnaturels. Dans les premiers, il plaçait la lecture continue d'un texte et reconnaissait que c'était un effet de mémoire ; il regardait comme appartenants au second les divers faits de vue au travers des livres.

Son fils, âgé alors de dix ans, qui était à St. Pétersbourg, possédait les mêmes facultés que lui, mais à un plus haut degré. On le consultait pour les maladies et les procès dont on voulait connaître l'issue.

INFORMATIONS DU MONDE ENTIER

M. Manceron, membre de la commission permanente des Mandats

Le Conseil de la Société des Nations a nommé successeur de M. Merlin, décédé, M. François Manceron, membre de la Commission permanente des Mandats à Genève. Avant d'être appelé à ce poste, M. Manceron avait été résident général à Tunis et ambassadeur français à Copenhague.

Le sénateur King contre l'Allemagne

En présence de cinq cents délégués, s'assemblée de l'Union des communautés orthodoxes de l'Amérique a été ouverte à Washington le 22 mai. Le sénateur King, spécialiste des questions de politique étrangère, a assisté à la séance. Il déclara qu'au sénat des Etats-Unis, il présenterait la motion de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne qui ne seraient reprises que quand celle-ci cessera les persécutions religieuses et racistes.

Les membres des communautés orthodoxes ont été invités à soutenir le boycott des marchandises allemandes.

Une autre résolution se prononce pour la reconstruction de la Palestine.

Des problèmes syriens concernant la Palestine

Le général Sir Arthur Waughope, haut-commissaire de la Palestine, a fait un séjour d'une semaine en Syrie où il a eu des pourparlers avec le haut-commissaire français en Syrie et avec d'autres personnalités de marque. Dans ces pourparlers, il s'agit de modifications à la frontière syro-palestinienne, d'un arrangement commercial entre les deux pays et de problèmes concernant la défense militaire. Prochainement, un communiqué officiel sera publié sur ces négociations politiques.

L'Ecole normale juive transformée en Collège

Le gouverneur de l'Etat de New York Herbert Lehmann a fait entrer en vigueur la loi accordant le rang d'un Collège (université) à l'Ecole normale juive de New York. Cette loi donne à cet établissement le droit de décerner le titre de docteur aux élèves qui ont passé leur examen à l'Ecole normale.

Distinction d'ingénieurs russes

Parmi les deux cent quarante personnes qui ont été décorées à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer souterrain de Moscou se trouvent trente-cinq architectes et ingénieurs juifs. L'un d'eux a reçu la croix de Lénine, la plus haute distinction de l'Union soviétique.

L'Ecole normale juive a été fondée il y a dix-huit ans et est dirigée par Joël Entin. Ses prédecesseurs étaient M. Goldberg et le docteur Kaufmann qui s'est établi en Palestine.

Le rapport de l'activité de H. I. C. M.

Selon le rapport de la Société d'émigration H. I. C. M., 4 960 juifs ont émigré de l'Europe Orientale vers les pays différents par les soins de H. I. C. M. Pour les réfugiés allemands, on s'est occupé de 4 643 personnes. Ainsi, cette société a aidé 9 603 personnes à fonder une existence.

L'« Osservatore Romano » sur les Protocoles de Sion

Après avoir constaté que les Protocoles des Sages de Sion sont un faux, l'organe du Vatican *Osservatore Romano* regrette qu'il y a encore des gens méchants ou imbéciles qui croient à l'authenticité de cette littérature immorale.

La feuille catholique rappelle que les jésuites ont aussi été attaqués à l'aide de faux par des individus sans conviction et sans morale.

Le testament d'un philanthrope

Dans son testament, Henry Eskell David, de Londres, a stipulé que plus de deux cent cinquante mille livres seraient réservées pour des œuvres de bienfaisance. Deux hôpitaux à Manchester recevront chacun deux mille cinq cents livres ; la même somme est fixée pour les juifs Jewish Association et le Jewish Board of Guardians à pauvres de cette ville. Le reste sera réparti entre l'Anglo-Londres. L'Anglo-Jewish Association doit verser annuellement quinze cents livres pour faciliter les études de jeunes gens juifs de l'Irak. Le Jewish Board of Guardians de Londres constituera un Fonds Henry Eskell-David pour des œuvres de bienfaisance.

Pour les Fêtes de Chavouoth,

faites vos achats aux

Grandes Galeries

DE STRASBOURG

Ocasion exceptionnelles dans tous nos rayons : Tissus - Robes pour Dames - Confection pour Dames et Enfants - Articles pour l'Homme élégant - Parfumerie - Sport - Plage - Bain